

TUTORIEL DE CONNEXION

WEBINAIRE MERCREDI 8 JANVIER 2025 À 18H

ÉTABLISSEMENTS AEF EN GESTION DIRECTE - POLE CASABLANCA - MOHAMMEDIA



PRÉPARATION



La plateforme utilisée est TEAMS MICROSOFT.

Pour une meilleure expérience, nous vous invitons à télécharger au préalable l'application Teams via Google Play ou l'App Store pour les **smartphones**.



Sur ordinateur, nous vous invitons à utiliser le logiciel téléchargé via <https://www.microsoft.com/fr-fr/microsoft-teams/download-app>



CONNEXION

● AVEC INSCRIPTION :

<https://events.teams.microsoft.com/event/311207bf-f275-4f5f-9100-784d499cc356@82fae14c-758e-4fd8-ae06-b677e1f38bcf>

ou <https://urlr.me/pxVj8U>

Nous vous invitons à vous inscrire au Webinaire via le bouton « s'inscrire » et à remplir la fiche d'information. Un email de confirmation vous sera automatiquement partagé avec un lien de connexion au Webinaire.

● SANS INSCRIPTION :

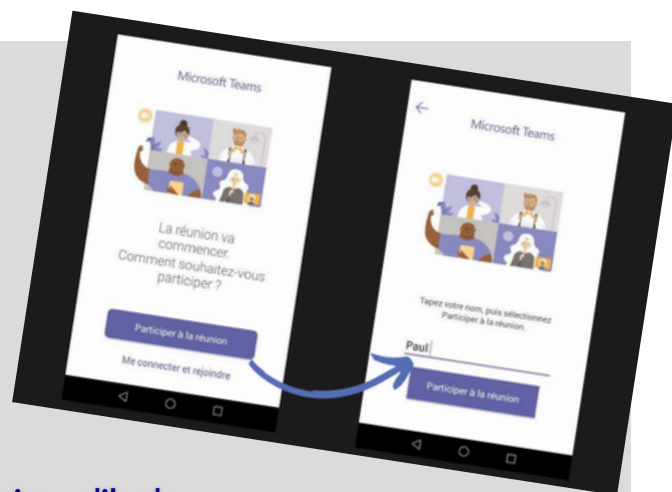
via lien direct : <https://urlr.me/fZ8tkQ>

ID de réunion : 370 515 534 896

Code secret : bJ2qK9yt

DÉROULÉ

Le webinaire s'ouvre dans votre application. Cliquez sur "Participer à la réunion" et tapez votre nom.



Vous êtes désormais connecté au Webinaire, s'il n'a pas encore commencé, un message d'attente apparaîtra. Patientez quelques minutes afin de participer.

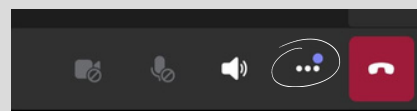
Pour information, il est normal que ni votre caméra, ni votre micro ne soient activés pendant le Webinaire.

Le mode "discussion" n'est pas activé, pour poser vos questions, cliquez sur "Q&R".



QUESTIONS/RÉPONSES

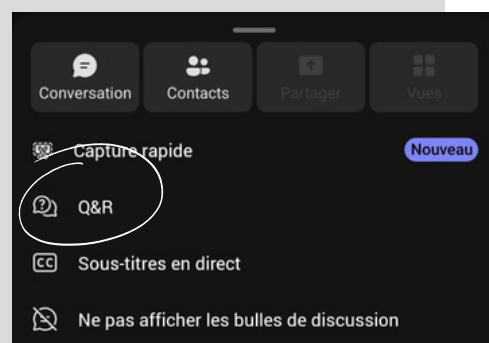
Les familles ont la possibilité de poser des questions via le tchat Teams du Webinaire.



Pour envoyer vos questions, cliquez sur "...", puis sur "Q&R".

Ecrivez et envoyez votre question. En fin de présentation, les chefs d'établissements y répondront.

Attention : si le bouton ne s'affiche pas, lancez le Webinaire depuis un autre navigateur ou téléchargez l'application Teams.



BON WEBINAIRE !

RGPD - RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Pour information et en accord avec la politique RGPD des établissements EGD du Pôle Casablanca-Mohammedia, le Webinaire sera enregistré, sans micros ni caméras ouverts pour les participants.

« Par cette participation au Webinaire « admissions 2025 du Pôle Casablanca-Mohammedia », j'autorise et consens expressément au droit d'utilisation de mes données à caractère personnel à destination des administrations des établissements en gestion directe du Pôle Casablanca-Mohammedia et ce pour une durée de un an dans le cadre de sa communication aux parents autour des nouvelles admissions pour la rentrée 2025. Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger vos données de toute atteinte. Les établissements du Groupement s'interdisent également de procéder à une exploitation illicite de ces données et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur, conformément aux articles 15 à 22 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, à la politique de confidentialité de l'établissement et la RGPD. »

« En application des articles 12 et 13 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel et de la Loi Informatique et Libertés modifiée, nous vous informons que la lycée Lyautey en sa qualité de Responsable de Traitement collecte des données vous concernant dans le cadre des admissions au sein des établissements en gestion directe du Pôle Casablanca-Mohammedia pour la rentrée 2025. Vos données seront strictement réservées aux services habilités de l'établissement et de l'AEFE et seront conservées une année. Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger vos données de toute atteinte. Conformément aux articles 15 à 22 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pourrez demander à tout moment et gratuitement à accéder aux données vous concernant, à les rectifier ou à les effacer, auprès de ccortesy@ceelyautey.org et/ou bevr.aefe@diplomatie.gouv.fr ou à la CNIL en l'absence de réponse satisfaisante dans le délai d'un mois. »